

ADEME



L'Echo des Filières

Actualisation **janvier 2007**

« **L'écho des filières** » est une **newsletter** réalisée par le Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières, de la Direction des Déchets et Sols de L'ADEME.

Cette lettre se veut l'**écho de l'actualité des filières de produits en fin de vie et du recyclage**. Sous forme de brèves, elle donne une information synthétique mise à jour régulièrement, et renvoie sur une information plus complète disponible soit sur le site internet de l'ADEME, soit auprès des ingénieurs du Département, soit sur les sites de nos partenaires. **Vous pouvez la recevoir directement par mail sur simple demande** adressée à [Jean-Paul DUPUY](mailto:Jean-Paul.DUPUY@ademe.fr)

SOMMAIRE

ACTUALITES - A LA UNE

VEILLE REGLEMENTAIRE

ÇA SE PASSE A L'ADEME

LES PUBLICATIONS ADEME

VOS RENDEZ-VOUS

VOS CORRESPONDANTS

GLOSSAIRE

ACTUALITES - A LA UNE

Colloque Filières et Recyclage Pour sa troisième édition, organisée les 7 et 8 novembre 2006 à Paris en partenariat avec les professionnels des filières : ADIVALOR, ADOPE, APCA, CPA, ECO-EMBALLAGES, FEDEREC, FNADE, UIR et avec le soutien des Ministères en charge de l'Ecologie et de l'Industrie, le colloque Filières et Recyclage **a réuni près de 800 participants, malgré les perturbations dues à la grève SNCF du 8/11.**

L'enquête de satisfaction, qui a été réalisée à partir de 97 questionnaires d'évaluation remplis par les participants a donné les principaux résultats suivants :

- **L'indice de satisfaction globale des participants est de 87,5%**
- **La qualité de l'organisation a été appréciée à près de 93 %,**
- **L'indice de satisfaction des séances plénières et des ateliers est de 80% ;**
- **Les ateliers consacrés aux Moyens de Transport Hors d'Usage (MTHU) et aux emballages en bioplastique ont été les plus appréciés**
- **Les pistes de progrès qui ressortent de cette enquête concernent d'une part la fourniture des supports diapositives des interventions, d'autre part le temps laissé aux échanges avec la salle, notamment pendant les séances plénières**

Cette enquête a également été l'occasion de recenser de nombreuses idées de sujets à traiter lors du colloque 2008, en séances plénières ou ateliers.

Ces pistes de progrès et ces suggestions seront mises à profit par l'équipe d'organisation du prochain colloque dans le but d'améliorer encore la satisfaction des participants.

Les participants au colloque recevront prochainement un recueil complet des interventions et débats, ainsi qu'un répertoire des présentations powerpoint.

Vous serez bien entendu informés de tous les préparatifs de cet événement programmé les 22 et 23 octobre 2008 à Paris, Maison de la Chimie. : contact [JP Paul DUPUY](mailto:JPPaul.DUPUY@ademe.fr)

Pneus

- **Lors de la réunion du comité de suivi de la filière pneumatiques au MEDD le 19/09/06 :**
 - **L'ADEME a présenté les données 2005 de l'observatoire sur la filière pneumatiques – Rapport disponible sur demande auprès d'Annabelle LOISEL ou de David BREMOND ou téléchargeable prochainement sur le site de l'ADEME.**
 - **Le bureau d'études SOLAGRO a présenté les résultats de l'étude commandée l'ADEME sur l'utilisation des pneumatiques usagés dans les exploitations agricoles – Rapport disponible auprès d'Eric LECOINTRE ou téléchargeable prochainement sur le site de l'ADEME www.ademe.fr**
 - **Les organismes collectifs ALIAPUR et FRP ont dressé un bilan provisoire de leur activité en 2006. ALIAPUR a également fait le point sur l'état d'avancement de la résorption des stocks historiques et sur ses actions en R&D**
- **Une réunion a eu lieu au MEDD le 10 octobre 2006 pour faire le point sur l'état d'avancement de la résorption des stocks abandonnés ou à responsables défaillants. Le MEDD a insisté sur la responsabilité des producteurs du déchet, confirmée par une jurisprudence récente.**
- A l'issue des premières réunions de la commission de normalisation sur les PUNR au sein de l'AFNOR, 5 groupes de travail ont été mis en place sur les sujets suivants :
 - Valorisation des pneus en Travaux Publics
 - Sols sportifs et aires de jeux
 - Broyats
 - Granulats et poudrettes
 - Pneus utilisés comme combustibles, en lien avec les travaux européens du TC 343Ces groupes de travail se réuniront **début février 2007** à l'AFNOR. Pour en savoir plus sur les normes expérimentales et les objectifs précis de ces groupes, ouverts notamment aux transformateurs de pneus et utilisateurs de produits issus du traitement de pneus contacter [Catherine DILLEE](mailto:Catherine.DILLEE).
D'autre part, la commission de normalisation AFNOR PUNR se réunira le 25 janvier 2007 à l'AFNOR.
- Une norme expérimentale sur la détermination du format des produits issus du broyage primaire (XPT 47-751) a été publiée par l'AFNOR. contacter [Catherine DILLEE](mailto:Catherine.DILLEE)
- Une norme expérimentale sur la mesure de la granulométrie des granulats de PUNR est en cours d'élaboration
- Romain DISSAUX (romain.dissaux@ecologie.gouv.fr) succède à Gilles PONTET au MEDD et reprend les dossiers pneus usagés, VHU et huiles usagées

VHU

- Prochaine réunion du comité de suivi de la filière VHU le **24 janvier** 2006 matin au MEDD
- L'arrêté interministériel de nomination des membres de la future commission de suivi de la filière de traitement des VHU est en cours de signature
- L'étude intitulée "study to examine the benefits of the End of Life Vehicles Directive and the costs and benefits of a revision of the 2015 targets for recycling, re-use and recovery under the ELV Directive" réalisée par GHK et BIOIS pour le compte de la DG Environnement est disponible sur le site de la Commission européenne (http://ec.europa.eu/environment/waste/elv_study.htm).
- **La liste des démolisseurs et broyeurs agréés a été mise à jour le 20/11/06 ; la liste complète et actualisée des démolisseurs et broyeurs agréés** est disponible sur le site du MEDD.
- **La première** réunion de cadrage d'une campagne de communication sur les VHU **a eu lieu** le 15 novembre 2006 au MEDD. L'ADEME est chargée du pilotage de cette campagne. **Le cahier des charges est en cours de rédaction. Lancement de la campagne prévu au 2^{ème} semestre 2007. Contacts à l'ADEME : Eric LECOINTRE ou Agnès HEYBERGER**
- Fin des déclarations mensuelles sur le 3615 VHU. Les démolisseurs agréés devront désormais faire leur déclaration suivant un nouveau format une fois par an, entre le 01/01 et le 31/03, pour l'activité de l'année antérieure.
- **Une étude a été lancée, début décembre**, par l'ADEME sur les nouvelles contraintes de dépollution des VHU (éléments à déclenchement pyrotechnique, GPL et GNV, fluides de climatisation, ...). **1^{ère} réunion du comité de pilotage en janvier 2007.**
- Romain DISSAUX (romain.dissaux@ecologie.gouv.fr) succède à Gilles PONTET au MEDD et reprend les dossiers pneus usagés, VHU et huiles usagées.

Huiles usagées

- **La Commission européenne a émis le 08 novembre dernier un avis favorable sur le nouveau régime d'aide aux ramasseurs agréés d'huiles usagées. Ce nouveau régime entrera donc en vigueur au 1^{er} janvier 2007. Le régime d'aide à la régénération des huiles usagées fait toujours l'objet de discussion avec la Commission.** Contact : [Eric LECOINTRE](mailto:Eric.LECOINTRE)
- L'observatoire de la filière Huiles de l'ADEME fait ressortir que **224 110** tonnes d'HU noires ont été collectées en année mobile arrêtée à fin **septembre** 2006. Ce résultat, en baisse de **plus** de 5% par rapport à l'année arrêtée à fin juin 2005, s'explique notamment par l'amélioration de la qualité des huiles qui permet d'espacer les vidanges **mais aussi par la diminution de la circulation routière**. Le traitement de ces HU en 2005 se répartit entre régénération (**45% des tonnages**) et valorisation énergétique (**55%**).
- L'avis n°06-A-16 du conseil de la concurrence sur les deux systèmes d'aide de l'ADEME est disponible sur le site du Conseil : <http://www.conseil-concurrence.fr/user/avis.php?avis=06-A-16>
- Prochaine réunion de la CNA Huiles de l'ADEME le 20/12/2006. **Calendrier 2007 des CNA Huiles : 27 mars, 27 juin, 19 septembre et 12 décembre.**
- Romain DISSAUX (romain.dissaux@ecologie.gouv.fr) succède à Gilles PONTET au MEDD et reprend les dossiers pneus usagés, VHU et huiles usagées.

Emballages

- **La Commission des communautés Européennes vient de publier un rapport concertant la mise en œuvre de la directive 94/62/CE relative aux emballages. (http://ec.europa.eu/environment/waste/packaging_index.htm) Ce rapport dresse un bilan de l'impact de la directive sur la valorisation, la prévention et le fonctionnement du marché intérieur. La Commission considère que les niveaux des objectifs de recyclage énoncés dans la directive 2004/12/CE doivent rester valables bien au-delà de 2008. Concernant la prévention, l'obligation prévue**

dans la directive cadre déchets d'élaborer des programmes de prévention constitue un instrument approprié. La commission préconise notamment des progrès dans la mise en oeuvre des exigences essentielles, de définitions harmonisées et des procédures de rapportage.

[Sylvain Pasquier](#)

Journaux,
revues et
magazines

- **EcoFolio, SAS immatriculée au RCS depuis le 19 décembre, a déposé le 28 décembre auprès du Ministère de l'Ecologie et de Développement Durable sa demande d'agrément en qualité d'éco-organisme en charge des déchets d'imprimés visés par l'article L 541-10-1 du code de l'environnement (imprimés distribués aux particuliers, sans que ceux-ci en aient fait préalablement la demande, dans les boîtes aux lettres ou dans tout espace commercial ou public à l'exception, des imprimés adressés, de la presse d'information et d'informations publiques résultant d'une obligation légale ou réglementaire) Après instruction par les pouvoirs publics, l'arrêté d'agrément devrait être prochainement publié. Les barèmes de soutien aux collectivités locales en fonction des modes traitement ont été précisés par la publication du décret 2006-1766. Enfin EcoFolio ouvrira fin janvier un site précisant les modalités d'intervention de cette nouvelle filière (www.ecofolio.fr). [Sylvain Pasquier](#)**

DEEE

- Parution du décret français 2005-829 du 20 juillet 2005 transposant les directives DEEE et RoHS (Restriction on Hazardous Substances). Son entrée en vigueur est immédiate sauf pour certaines dispositions relatives aux substances dangereuses pour lesquelles la date de mise en application est fixée au 1^{er} juillet 2006.
- Le décret 2005-829 est complété par plusieurs arrêtés d'application : arrêtés du 25/11/2005 et du 6/07/2006 (substances), du 06/12/2005 (agrément ménagers), du 23/11/2005 (agrément professionnels), du 23/11/2005 (modalités de traitement), du 13/03/2006 (registre des producteurs), du 13/07/2006 (lampes), du 09/08/2006 (agrément des éco-organismes), du 22/09/2006 (agrément de l'organisme coordonnateur). Ils sont [téléchargeables](#). Les directives européennes DEEE et RoHS sont désormais complètement transposées.
- Dans le **domaine des DEEE ménagers**, quatre éco organismes ont été agréés (ECOLOGIC, ECOSYSTEMES, ERP-France et RECYLUM) ainsi que l'organisme coordonnateur (OCAD3E). **La filière a démarré le 15/11/2006. Depuis cette date :**
 - **les producteurs doivent avoir adhéré à un éco-organisme agréé, et contribué en fonction de leur part de marché ou a défaut fait approuver un dispositif individuel (aucune demande reçue par le MEDD)**
 - **la contribution visible est répercutée lors de la vente des EEE, du producteur au consommateur**
 - la reprise par les distributeurs **« un pour un » est opérationnelle,**
 - les collectivités **peuvent** contractualiser avec l'organisme coordonnateur
 - **les enlèvements et le traitement des DEEE collectés par la distribution et les collectivités, sont gérés par les éco-organismes, par le biais des prestataires qu'ils ont sélectionnés**
- Les barèmes des **contributions aux éco-organismes (barème « amont »)** et de l'organisme **coordonnateur (barème « aval » d'indemnisation des collectivités)** sont [téléchargeables sur le site du MEDD](#).
- **la Commission Consultative d'agrément s'est réunie le 8 décembre 2006. Ont notamment été abordés les points suivants : point sur la mise en place de la filière ; communication et information ; DEEE professionnels. La prochaine commission se réunira en mars 2007.**
- Dans le **domaine des DEEE professionnels**, le décret est pleinement applicable. A ce jour, il n'y a pas d'éco organisme agréé. **Un groupe de travail sur les DEEE professionnel vient d'être créé par le MEDD afin d'échanger sur les problèmes de mise en oeuvre sur le terrain.**
- Dans le cadre de ce décret, l'ADEME est chargée de la tenue du registre des producteurs, qui a pour objectif de recenser les mises sur le marché national et les quantités collectées sous leur responsabilité. Les producteurs présents sur le marché en 2006 **devaient** s'enregistrer avant le 30 novembre 2006 sur le site du registre : <https://registredeee.ademe.fr> : **les retardataires sont invités à se mettre en conformité le plus rapidement possible, idéalement avant le 01 janvier 2007.** Les premières déclarations des quantités mises sur le marché en 2006 sont à réaliser entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} mars 2007, pour l'année 2006. Toute l'information sur le registre des producteurs est également disponible sur le [site de l'ADEME](#)

Navires hors
d'usage

- Création, à l'initiative de Matignon, de la Mission Interministérielle sur le Démantèlement des Navires (MIDN) au sein du Secrétariat général de la Mer. La MIDN a été placée sous la co-présidence de Xavier De La GORCE et de Jean-Noël D'ACREMONT. **Un rapport a été rendu** au Premier Ministre au printemps 2007. **Poursuite des travaux de la mission au sein des discussions relatives à une nouvelle convention internationale de l'OMI sur le démantèlement des navires.** Contact : [Eric LECOINTRE](#)
- Un point d'avancement sur les travaux de la MIDN **a été** fait par son directeur lors du colloque Filières et Recyclage organisé par l'ADEME les 07 et 08 novembre 2006.

Piles et
accus

- La directive 2006/66/CE du 06/09/2006 relative aux piles et accus ainsi qu'à leurs déchets, abrogeant la directive 91/157/CEEE est parue au JOCE le 26/09/2006. Elle doit être transposée en droit français avant fin 2008. Les principaux points :
 - Limitation plus restrictive de la teneur en métaux lourds (notamment le cadmium)
 - Nouvelle exigence en termes de marquage : indication de la capacité réelle (durée de vie)
 - Mise en place de la collecte sélective pour l'ensemble des piles et accus avec des objectifs de collecte et de recyclage
 - Responsabilité des producteurs pour les déchets des ménages et des professionnels
 - Mise en place d'un système d'enregistrement des producteurs harmonisé au niveau européen.

On peut noter que la réglementation française (décret 99-374) répond déjà en partie aux obligations de la nouvelle directive ; collecte sélective pour l'ensemble des piles et accus avec obligation de reprise gratuite par les distributeurs, responsabilité du producteur pour la fraction issue des ménages.

- DDD**
- L'agence de l'eau Seine Normandie a terminé l'étude portant sur les aspects économiques de l'élimination des Déchets Dangereux Diffus (DDD), dans la perspective de la mise en place d'une nouvelle politique de gestion de ces déchets. Les principaux résultats de cette étude montrent que les subventions des agences de l'eau sont indispensables pour capter le gisement des très petites entreprises mais qu'il convient d'améliorer la visibilité des prix et des subventions tout en renforçant la crédibilité du système de conventionnement. Enfin, il sera nécessaire de favoriser l'implication des services de police dont l'action est souvent déterminante pour décider les détenteurs de DDD à faire appel à des filières officielles.
- Fusées de détresse**
- Le groupe de travail mis en place par le Secrétariat Général à la mer (SG Mer) poursuit ses travaux. L'ADEME a confié une mission d'appui au bureau d'étude BIO-IS afin de mettre en forme les réflexions et propositions issues de ce groupe. Le groupe de travail devrait remettre ses résultats **en fin d'année 2006**.
 - Une collecte expérimentale a eu lieu du 20 au 25 septembre à La Rochelle par l'opérateur Pyrotechnics, sous l'égide du Grand Pavois avec le soutien financier de la Direction des Affaires Maritimes et de l'ADEME. Des résultats sur les aspects techniques, économiques et réglementaires de cette opération sont attendus. Contact alain.geldron@ademe.fr
- Textiles usagés**
- **L'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté en novembre 2006 un amendement à la loi de finances 2007, concernant « le financement du recyclage et du traitement de déchets issus des produits textiles ». L'article 40bis du PLF 2007, dans le but de pérenniser l'activité des professionnels de la récupération textile et favoriser le développement des quantités collectées et valorisées, prévoit que les metteurs sur le marché de textiles d'habillement, de chaussures et de linge de maison destinés aux ménages doivent contribuer au recyclage et au traitement des déchets issus de ces produits. Un décret du Conseil d'Etat doit fixer les modalités d'application de ces dispositions (mode de calcul des contributions notamment). Les fonds ainsi recueillis serviront à soutenir les activités de recyclage (hors friperie) et à renforcer la recherche et le développement dans ce secteur. contact JP Paul DUPUY .**
- Certification**
- FEDEREC et l'ADEME **ont signé** une convention prévoyant l'organisation de journées régionales d'information et de sensibilisation à l'attention des PME du déchet. Il y sera notamment rappelé que l'ADEME peut apporter son soutien financier aux entreprises s'engageant dans une démarche de progrès visant une certification tierce partie. Contacts : jean-paul.dupuy@ademe.fr et adele.frouard@federec.com
 - Les 12 référentiels CERTIREC (papiers-cartons, plastiques, verre, métaux ferreux et non-ferreux, palettes, consommables bureautiques et informatiques, solvants, textiles, déchets BTP, déchèteries et plumes de palmipèdes) sont consultable sur le site internet de FEDEREC
 - La liste des entreprises certifiées QUALICERT-VALORPNEU est disponible sur demande auprès de SGS-QUALICERT ; ([Christophe PLICHARD](mailto:Christophe.PLICHARD))
 - **Une nouvelle version du référentiel QUALICERT-VALORPNEU est en cours de préparation.**
- EVPP/PPNU**
- **EVPP**- résultat 2005 : poursuite de la progression des tonnages collectés, (3250 tonnes contre 2500 en 2004), représentant un taux de collecte de 42%. **Les relevés de fin novembre 2006 ont permis de confirmer l'atteinte de l'objectif de 50% du taux de collecte des EVPP négocié avec les Pouvoirs Publics**). Pour 2006 ADIVALOR consacre sa priorité au développement de la collecte des boîtes et sacs (produits en poudres) qui a débuté fin 2004. Ces emballages, qui représentent environ 20% du gisement national des EVPP, sont particulièrement utilisés en zones viticoles où ils constituent plus de 50% des emballages. Une campagne de communication spécifique est d'ores et déjà engagée auprès des viticulteurs . Pour plus d'informations, voir le site www.adivalor.fr
 - Nouvelles adhésions de la part de fabricants de produits fertilisants (produits liquides en bidons) : **les sociétés CEDENA, BMS, SDP et le groupe ROULLIER ont adhéré. Par ailleurs, l'ensemble des adhérents de l'Union des Industrie de la Fertilisation (UNIFA) devraient adhérer d'ici juin 2007.**
 - Sous l'égide du MEDD et du Ministère de l'Agriculture, une réunion de concertation **s'est tenue le 10 novembre dans les locaux du MEDD entre ADIVALOR et les sociétés non contributrices. Dix sociétés (principalement des fabricants de produits génériques et des importateurs) étaient présentes, sur cinquante invitées. Plusieurs participants ont fait état de leur intention d'adhérer au système dans les prochains mois.**
 - **PPNU**- résultat 2005 : pour la première fois la quantité collectée est en baisse par rapport aux années précédentes, malgré une augmentation du nombre de départements desservis (**55 en 2005 et 66 en 2006**). Cette baisse **des quantités collectées** est le signe que les stocks « historiques » commencent à être résorbés. 1465 tonnes ont été collectées en 2005, ce qui porte le total collecté par ADIVALOR depuis 2002 à 6750 tonnes. Les premières estimations 2006 permettent d'assurer que l'objectif de 8000 tonnes collectées sera atteint. Il restera environ 3000 tonnes de stocks historiques à collecter, ce qui devrait entraîner un allongement de la durée prévue des campagnes du programme de collecte. Pour plus d'informations, voir le site www.adivalor.fr
 - Dans le cadre de l'accord qui lie au MEDD, ADIVALOR a présenté ses objectifs à court et moyen terme (horizon 2010) concernant notamment les perspectives de valorisation des emballages (**objectif 70% des emballages mis en marché, la résorption des stocks historiques de PPNU, la maîtrise des coûts opérationnels** et l'élargissement de ses prestations à d'autres déchets de l'agrofourriture.
 - ADIVALOR, avec ses partenaires publics et privés du monde agricole et le soutien de l'ADEME travaille à la préparation de la gestion durable et maîtrisée de cette filière volontaire. Les avancées du groupe de travail mis en place ont fait début 2006 l'objet de la présentation d'un plan de prévention des PPNU qui est actuellement soumis à l'approbation des organismes concernés, avant sa mise en pratique sur le terrain. (contact Jean-Paul Dupuy).
 - Le programme de collecte des stocks d'arsénite de soude est lancé auprès des viticulteurs. La société Labo Services a été retenue comme prestataire pour le traitement. **A fin décembre 2006, 757 tonnes auront été collectées, dont 300 auront été traitées. Les opérations de collecte ont fait apparaître que le stock historique était vraisemblablement supérieur aux prévisions initiales. Les dernières collectes auront lieu en avril 2007.**Un document d'information sur ce sujet est [téléchargeable](#)

Plastiques agricoles usagés

- Mise en ligne du site internet plastiques-agriculture.com, hébergé par le Comité des plastiques en Agriculture (CPA). Le site est en phase de construction et sera alimenté au fur et à mesure des avancées des travaux du groupe projet. Il est destiné à fournir, dans la rubrique « Environnement FPAU » tous les outils et informations utiles à l'optimisation de la gestion d'opérations de collecte et de traitement de FPAU.
- **Le 15/12 dernier, les représentants français et étrangers des sociétés et organismes concernés par le devenir des plastiques agricoles usagés se sont retrouvés dans les locaux du MEDD pour une nouvelle (après celle de mars 2006) réunion de concertation proposée par le CPA et l'ADEME.**
- **Les fabricants français et étrangers de films plastiques agricoles présents à cette réunion, représentant environ 80% du marché français, ont exprimé un avis favorable au principe d'une contribution financière à la mise en place d'un dispositif de type filière à caractère volontaire destiné à développer à terme la collecte et le traitement des FPAU en France.**
- **L'acte fondateur de cette filière répondant aux attentes des agriculteurs et de leurs partenaires locaux pourrait être le démarrage prochain d'une étude de préconfiguration précisant les modalités de fonctionnement du dispositif et le rôle possible des acteurs tels que les distributeurs, les coopératives et chambres d'agriculture au sein de la filière. Cette étude, cofinancée par les metteurs en marché et l'ADEME, s'appuierait notamment sur l'expérience acquise par AIVALOR et sa position clairement établie d'interlocuteur privilégié des agriculteurs pour la prise en charge des déchets non organiques. Contact : (JP DUPUY)**

Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux

- Publication de la norme NF X30-505 : Emballages des déchets d'activité de soins : fûts et jerricans en matières plastiques pour DASRI. Sa publication datant de décembre 2004 a entraîné une modification de l'arrêté du 24 novembre 2003 relatif aux emballages des DASRI et assimilés et des pièces anatomiques d'origine humaine. Il s'agit de l'arrêté du 6 janvier 2006 qui rend cette norme d'application obligatoire.
- **La révision de la norme NF X 30-501, relative aux sacs plastiques pour déchets mous à risques infectieux, sera publiée en janvier 2007. L'enquête probatoire relative au projet de norme NFX 30-506 sur les emballages pour DASRI liquides va être lancée au mois de décembre 2006 et la réunion de dépouillement est prévue à la mi-mars 2007.**
- Le MEDD et le ministère de la Santé ont engagé une réflexion commune sur l'évolution des modalités d'agrément des appareils de désinfection des DASRI. Résultats attendus pour 2007 **On s'oriente vers une procédure de certification s'appuyant entre autre sur la norme NFX 30-503 relative à la réduction des risques microbiologiques et mécaniques par les appareils de désinfection des déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés.**

Bois imprégnés

- A l'initiative de l'association ARBUST et avec le soutien du CTBA et de l'ADEME, un groupe projet visant à étudier les possibilités de mettre en place à moyen terme une filière dédiée est en cours de constitution. Il devrait réunir des représentants des fabricants de produits d'imprégnation, des imprégnateurs, des distributeurs/importateurs et des utilisateurs tels que EDF, SNCF et France TELECOM. **Contact JPauL DUPUY**

VEILLE REGLEMENTAIRE

Emballages

- A la suite des travaux menés depuis deux ans et en concertation avec les représentants des acteurs concernés, une modification de la réglementation sur les emballages **devrait être publiée début 2007**. Elle porte sur une modification du décret du 13 juillet 1994 sur les emballages non ménagers, et sur la publication de deux arrêtés faisant obligation de déclarer d'une part les quantités d'emballages mis en marché par les conditionneurs et les importateurs/introducteurs, d'autre part les quantités de déchets d'emballages valorisés par les derniers repreneurs ou les personnes qui exportent ou expédient. **Ces dispositions entreraient en vigueur au 1/1/2008.**

Imprimés

- **Le décret 2006-1766 du 23 décembre 2006 précise les soutiens qui seront versés aux collectivités locales pour les déchets d'imprimés : 65 € / t pour le recyclage, 30 € / t pour le traitement thermique avec valorisation de l'énergie produite, de compostage à des fins agricole ou de végétalisation ou de méthanisation et 2 € / t pour les autres traitements. Il indique également que la contribution financière pour les imprimés mis à disposition ou distribués gratuitement aux particuliers, sans demande préalable de leur part (article L 541-10-1 du code de l'environnement) est inférieure à 150 € / t..**

DEEE

- Norme EN 50419 : 2005 concernant le marquage des équipements électriques et électroniques vient d'être publiée. Elle prévoit les mentions de la date de mise en marché, de l'identité du producteur.
- Directive 2002/95/CE: les valeurs maximales de concentration des substances toxiques dans un matériau homogène (0.01 % pour le cadmium; 0.1% pour le plomb, le mercure et le chrome VI, les PBB-polybromurebiphényles- et les PBDE-polybromodiphényléthers) ainsi que les exemptions ont été précisées par les décisions de la commission : du 18 /08/2005, du 13/10/2005, du 21/10/ 2005, du 21/04/2006 **et du 12/10/2006** amendant la directive RoHS
- Transposition en droit français : décret 2005-829 du 20 juillet 2005 :
 - Arrêté du 23 novembre 2005 relatif à l'agrément des éco-organismes professionnels
 - Arrêté du 23 novembre 2005 relatif aux modalités de traitement des déchets d'équipements électriques et électroniques
 - **Arrêtés du 25 novembre 2005 et du 6 juillet 2006 fixant les cas et conditions dans lesquels l'utilisation dans les équipements électriques et électroniques de plomb, de mercure, de cadmium, de chrome hexavalent, de polybromobiphényles ou de polybromodiphényléthers est autorisée**
 - Arrêté du 06 décembre 2005 relatif à l'agrément des éco organismes et approbation des dispositifs individuels mis en place par les producteurs paru au JO le 16 décembre 2005.
 - Arrêté du 13 mars 2006 relatif à la procédure d'inscription et aux informations figurant au registre national des producteurs paru au JO le 22 mars 2006.
 - Arrêté du 13 juillet 2006 précisant que tous les déchets relevant de la catégorie 5 de l'annexe 1 du décret 2005-829 sont considérés comme des DEEE ménagers au sens de l'article 2 de ce même décret
 - Quatre arrêtés du 09 août 2006 portant agrément des sociétés ECOLOGIC, ECOSYSTEMES, ERP-France

et RECYLUM

- Arrêté du 22 septembre 2006 portant agrément d'un organisme coordonnateur OCAD3E
 - Directive 2006/66/CE du 06/09/2006 relative aux piles et accus et à leurs déchets
- Piles et accus**
- Retrouvez toute la réglementation concernant les pneus usagés sur le site du MEDD : tapez « pneumatiques » dans le moteur de recherche de la page d'accueil du site du ministère, puis ouvrez le document « les pneumatiques usagés »
- Pneus**
- Retrouvez le texte de la directive VHU et l'ensemble des décisions sur le site de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/environment/waste/elv_index.htm
- VHU**
- Retrouvez le texte du décret sur la construction de véhicules et l'élimination des VHU, les arrêtés d'application et les circulaires sur le site du MEDD. Tapez VHU dans le moteur de recherche.

ÇA SE PASSE A L'ADEME

- Pneus**
- Le cabinet ERNST & YOUNG accompagne l'ADEME pendant 3 ans dans sa tâche de mise en place et de gestion d'un observatoire de la filière des PU. Pour toute information sur le contenu de la prestation, contacter [David BREMOND](#) (ADEME) ou [Céline BERNADAT](#) (ERNST & YOUNG). Le rapport sur les données 2004 est toujours disponible. **Rapport sur les données 2005 et sa synthèse sont disponibles sur demande ou téléchargeables sur le site de l'ADEME**
 - L'étude sur l'utilisation des pneus usagés en milieu agricole confiée à l'association SOLAGRO, aidée de l'institut BVA, **est terminée**. Les résultats de l'étude ont été présentés au comité de suivi de la Filière Pneus le 19/09/2006 et lors du colloque Filières et Recyclage 2006 organisé par l'ADEME les 07 et 08 novembre. **Le rapport est disponible auprès d'Eric LECOINTRE et sera prochainement téléchargeable sur le site de l'ADEME**
 - L'ADEME soutient avec ALIAPUR le projet de la société TARKETT Sport visant à évaluer sur le plan environnemental l'utilisation de granulats de PUNR comme éléments constitutifs de sols sportifs en gazon synthétique.
 - L'ADEME soutient avec ALIAPUR une étude destinée à vérifier l'innocuité environnementale de l'utilisation de PU entiers en bassins de rétention d'eau.
 - **L'ADEME soutient avec ALIAPUR et la fonderie FMGC une étude destinée à optimiser l'utilisation des PU en fonderie.**
 - **La synthèse des travaux d'étude de l'état des lieux de l'utilisation des pneus usagés en l'état ou broyés pour le drainage eau-lixiviat-biogaz en centre de stockage de déchets est disponible sur le site internet d'ALIAPUR**
- Imprimés**
- L'étude sur les gisements de papiers à usages graphiques est achevée. Elle permet de préciser les tonnages concernés par le dispositif sur les imprimés non sollicités, **compris entre 800 et 1100 milliers de tonnes** et d'évaluer le taux de recyclage des produits imprimés graphiques **utilisés à 26% en 2004**. **La synthèse des résultats est disponible sur le site de l'ADEME.** <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=39041&p1=00&p2=05&ref=12441>
- Emballages**
- **Après validation du questionnaire par le** comité d'évaluation sur les emballages mis en place par le MEDD, **le cabinet Deloitte, associé à O2 France, enquête auprès de 120 entreprises réparties** sur dix produits de grande consommation, la prise en compte des exigences environnementales dans la conception de leurs emballages. Les résultats **seront présentés lors des troisièmes rencontres de la prévention le 19 juin à Paris.**
- VHU**
- Optimisation de la logistique de la filière de traitement des VHU : étude soutenue par l'ADEME dans le cadre du PREDIT (programme public français de recherche en matière de véhicules propres et économes) (contacts [Gérald Lalevée](#)).
 - Le cabinet ERNST & YOUNG a été retenu pour accompagner l'ADEME pendant 3 ans dans sa tâche de mise en place et de gestion d'un observatoire de la filière VHU. Pour toute information sur le contenu de la prestation, contacter [Eric LECOINTRE](#), [David BREMOND](#) ou [Vincent ROUSSEL](#). (ERNST & YOUNG)
 - L'ADEME soutient un projet de réalisation d'un procédé pilote pour le traitement des planches de bord issues du démontage de VHU. Etude réalisée par la SERAM, le laboratoire LOCIE et la société INDRA. [David BREMOND](#)
 - L'ADEME soutient la société JABIL CIRCUIT AUTOMOTIVE pour l'étude de la faisabilité de l'élimination du plomb dans les soudures à la vague des composants électroniques des automobiles. [David BREMOND](#)
 - L'ADEME soutient les sociétés RIETER, GALLOO et PCA sur un projet de valorisation de la fraction légère de résidus de broyage dans la fabrication de feutres d'insonorisation automobile. [David BREMOND](#)
 - L'ADEME soutient les sociétés RIETER et SEVP sur un projet de valorisation de pièces textiles de VHU pour la fabrication d'insonorisants automobiles. [David BREMOND](#)
 - A la demande du MEDD, l'ADEME prépare le lancement d'une campagne de communication sur les VHU qui débiterait au **2^{ème} semestre** 2007 (Principale cible visée : les particuliers). **Le cahier des charges est en cours de rédaction.**
 - **Une étude vient d'être confiée par l'ADEME à la société BIO IS** sur les nouvelles contraintes de dépollution des VHU (éléments à déclenchement pyrotechnique, GPL et GNV, fluides de climatisation, ...). [David BREMOND](#)
 - Les résultats de l'étude sur la fin de vie des moyens de transport (hors VHU) confiée au cabinet BIO INTELLIGENCE SERVICE ont **été** présentés lors du colloque Filières et Recyclages 2006. Son objectif était de dresser un état des lieux
- Moyens de transport en fin de vie**

- de la situation en France, sous ses aspects techniques, économiques et organisationnels. **Le rapport est disponible auprès de Eric LECOINTRE et sera prochainement téléchargeable sur le site de l'ADEME www.ademe.fr**
- Huiles usagées**
- L'ADEME a confié au cabinet EVALUA une prestation d'actualisation du coût de collecte des HU noires sur la période 2005-2006-2007. [Eric Lecoindre](mailto:eric.lecoindre@ademe.fr)
 - Opération Vidange Propre : la campagne de communication sur le non mélange des huiles usagées est en phase active depuis début 2004. Elle a d'abord touché les professionnels de l'automobile puis les auto-vidangeurs et les déchèteries reprenant les huiles de vidange des particuliers. Depuis septembre 2005, elle concerne également le secteur du BTP et des industries mécaniques. (eric.lecoindre@ademe.fr ou agnes.heyberger@ademe.fr)
 - L'ADEME a confié au cabinet ACL-Consultants la réalisation d'une étude de définition des besoins informatiques liés à l'observatoire de la filière huiles usagées. Début des travaux : mi – octobre 2006
- DEEE**
- Appel à projets valorisation des DEEE **2005** : sur les 20 dossiers reçus, quatre projets ont été retenus. Ils portent sur l'amélioration des procédés de tri des DEEE, en vue de la valorisation matière des divers composants, notamment des matières plastiques. Contact : [Laetitia GHANDER](mailto:Laetitia.GHANDER@ademe.fr)
 - L' étude ayant pour objectif d'actualiser l'annuaire des sites de traitement des DEEE a été confiée au bureau d'études TERRA : résultats prévus pour janvier 2007.
 - L' étude sur la mise en œuvre des Directives DEEE et ROHS en Europe a été confiée au bureau d'études AJI EUROPE ; Les résultats sont prévus pour janvier 2007.
 - Avec le soutien de l'ADEME, l'association ELEN a réalisé en 2006 deux guides à destination des donneurs d'ordres ayant des DEEE à éliminer :
 - Guide pour l'élaboration des cahiers des charges des donneurs d'ordres
 - Guide pour le contrôle et l'audit des prestations
- Ils sont téléchargeables sur le site de [l'association ELEN](http://www.elen.org) et sur le site de [l'ADEME](http://www.ademe.fr):
- Piles et accus**
- **Le registre des producteurs géré par l'ADEME est opérationnel depuis le 1^{er} septembre 2006 et consultable à l'adresse <https://registredeee.ademe.fr>. La liste des producteurs enregistrés peut être notamment consultée.**
 - Le rapport et la synthèse annuels de l'observatoire piles et accus **sont** disponibles sur le site de l'ADEME : <http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=16295>
- Recyclage**
- **Conformément aux engagements contractuels, le rapport final des bilans du recyclage (années 1995 à 2005) a été fourni à l'ADEME par son prestataire le 09/12 dernier. Le fruit des travaux menés pour l'ADEME par IN NUMERI en liaison avec les représentants concernés des branches professionnelles portent sur 6 matériaux (le bois s'ajoutant dans cette édition aux 5 matériaux suivis auparavant ; papiers-cartons, métaux ferreux et non ferreux, verre et plastiques) et 8 produits en fin de vie (emballages, huiles usagées, pneus usagés, solvants, VHU, DEEE, Piles et accumulateurs). Par rapport aux éditions précédentes, cette nouvelle édition apporte des éléments d'information et d'analyse sur les aspects environnementaux du recyclage, permettant d'évaluer ses impacts (consommation d'énergie et d'eau, production de gaz à effet de serre et autres polluants, toxicité) comparativement à l'utilisation de matières vierges et aux autres modes de traitement des déchets tels que l'enfouissement ou l'incinération. (contact [Jean-Paul Dupuy](mailto:Jean-Paul.Dupuy@ademe.fr)).**
- Filières**
- Actualisation de l'enquête bisannuelle sur la filière de recyclage et de valorisation des déchets plastiques par la société IN NUMERI. Données disponibles fin 2006-début 2007. Contact : [Catherine Marioge](mailto:Catherine.Marioge@ademe.fr)
 - **L'étude confiée par l'ADEME au cabinet THIEFFRY et ASSOCIES, intitulée « Responsabilité élargie des producteurs sur la fin de vie des produits. Définition du metteur sur le marché et mise en œuvre dans les DOM » a fait l'objet d'une intervention très appréciée de Patrick THIEFFRY lors du colloque « Filières et Recyclage » le 07/11/2006. Contact [JP Paul DUPUY](mailto:JP.DUPUY@ademe.fr)**
 - **Cette étude, qui devrait être terminée fin janvier 2007, intégrera l'analyse des conditions dans lesquelles les réglementations REP s'appliquent aux différents TOM en fonction de leurs statuts spécifiques et plus spécialement Saint-Pierre et Miquelon, Mayotte, la Polynésie Française, Wallis et Futuna et la Nouvelle Calédonie**
- Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux**
- **L'étude relative à la réalisation d'un état des lieux et à la définition des perspectives pour la collecte, la valorisation et le traitement des Dispositifs Médicaux Implantables Actifs (DMIA) débutera en janvier 2007.** L'objectif visé par cette étude est d'établir les données techniques et économiques relatives aux DMIA usagés, de recenser les divers types d'opérations de collecte, de traitement et de valorisation et leurs résultats réels ou potentiels, d'identifier les diverses difficultés susceptibles d'affecter le développement ou la pérennisation de ces opérations, d'en analyser les causes, de dégager les perspectives d'amélioration de la situation et de proposer l'organisation d'une filière type d'élimination des DMIA usagés.
- Déchets non organiques de l'Agriculture**
- Le résultat attendu est un document publiable faisant objectivement le point de la situation en France, dégageant des pistes d'action à court et moyen terme, et permettant la mise en œuvre de solutions de collecte, traitement, valorisation des DMIA usagés ainsi qu'une élimination des stocks historiques et la mise en œuvre de filières pérenne pour l'avenir.. (contact [Didier GABARDA OLIVA](mailto:Didier.GABARDA@ademe.fr)).
 - L'ADEME a signé le 10/11 dernier une convention avec l'Union des Industries de la Fertilisation (UNIFA) concernant la réalisation d'une étude de faisabilité de la gestion des grands récipients vides(ou « big bags ») de produits fertilisants (contact [Jean-Paul Dupuy](mailto:Jean-Paul.Dupuy@ademe.fr)). **L'UNIFA a confié l'essentiel des travaux à ADIVALOR.**
 - SOLAGRO a présenté les résultats de son étude pour le compte de l'ADEME sur l'utilisation des pneumatiques usagés dans les exploitations agricoles – Rapport disponible **auprès d'Eric LECOINTRE**

LES PUBLICATIONS ADEME

Fiches Internet « A chaque déchet une solution »	<ul style="list-style-type: none"> • DASRI • Déchets Dangereux en Diffus DDD • DEEE actualisation novembre 2006 • Emballages non souillés • Emballages souillés • Emballages vides de produits phytopharmaceutiques EVPP • Films plastiques agricoles usagés FPAU • Huiles minérales et synthétiques entières usagées • Piles et accumulateurs • Plumes et Duvets • Produits phytopharmaceutiques non utilisables PPNU • Solvants usés • Véhicules hors d'usage
Eco-organismes	<ul style="list-style-type: none"> • REP et concurrence : les enseignements de la jurisprudence européenne • Statut juridique et fiscal des éco-organismes : (février 2004) consultable au centre de documentation de l'ADEME à Angers Contact : Jean-Paul DUPUY • Panorama européen des éco-organismes : (mai 2003) disponible en français et en anglais
DEEE	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire des sites de traitement de DEEE et annuaire des prestataires (2004) • Marché des équipements électriques et électroniques en 2003 • Recyclage des plastiques issus de DEEE : Etat de l'art (2005)
Piles et accus	<ul style="list-style-type: none"> • Etude des coûts de collecte primaire supportés par les collectivités locales (janvier 2006) • Rapport et synthèse annuels 2005 de l'observatoire piles et accus sonit disponibles sur le site de l'ADEME http://www2.ademe.fr/servlet/KBaseShow?sort=-1&cid=96&m=3&catid=16295
Plastiques	<ul style="list-style-type: none"> • Parution du rapport d'activité de la filière de recyclage des déchets plastiques pour l'année 2003 • Marché du polyuréthane et état de l'art de ses techniques de recyclage
Emballages	<ul style="list-style-type: none"> • Recyclage chimique des plastiques : mise en ligne sur le site de l'ADEME • Etat des lieux en France de la réutilisation des emballages ménagers et non ménagers : en ligne dans la rubrique Publications à télécharger. • Collection repères : emballages ménagers – données 2005 http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=39048&p1=00&p2=05&ref=12441 • Collections repères : emballages industriels et ménagers – données 2004 http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=39047&p1=00&p2=05&ref=12441 • Etude sur les pratiques des sacs réutilisables • Evaluation technico-économique du dispositif anglais des PRN (Packaging Recovery Notes) par le cabinet Ernst et Young – En ligne dans la rubrique Publications à télécharger • Edition avec Adelphe et Eco-Emballages de la quatrième actualisation triennale de l'analyse du gisement des emballages ménagers en France.
Imprimés	<ul style="list-style-type: none"> • Collection repères : imprimés – données 2004 http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=39041&p1=00&p2=05&ref=12441
Procédés de tri	<ul style="list-style-type: none"> • Enquête sur l'état de l'art et les perspectives des techniques de tri automatique des déchets Contact : Jean-Paul Dupuy
Pneus	<ul style="list-style-type: none"> • Le marché des poudrettes, granulats et déchetats de pneus usagés en France : - Synthèse gratuite (réf n° 4204), ADEME Editions Angers - Etude de marché (réf n° 4406, 45 euros) février 2003, ADEME Editions Angers • Observatoire de la filière Pneus : bilan 2005 (disponible sur demande ou prochainement téléchargeable sur le site de l'ADEME), David BREMOND . Le rapport 2004 est toujours disponible • Etat des lieux de la valorisation énergétique des pneus en France et dans le monde. Elle a permis d'identifier des pistes intéressantes d'utilisation comme combustible et leurs conditions de développement. - Réf 4708, 45 euros – Septembre 2003

- Etude de l'utilisation des pneus usagés en milieu agricole : rapport **disponible auprès d'Eric LECOINTRE et prochainement téléchargeable sur le site de l'ADEME**
- VHU**
 - [Etude économique de la filière de traitement des VHU](#) (2003) en français et en anglais
- Huiles usagées**
 - Fiche « Opération Vidange Propre » (OVP) accessible à l'adresse suivante : http://www.ademe.fr/htdocs/actualite/operation_vidange_propre/index.html
 - Le « rapport d'activité 2004 de la Commission Nationale des Aides – Filière huiles usagées » est disponible en version téléchargeable sur le site de l'ADEME à l'adresse suivante : <http://www2.ademe.fr/servlet/getDoc?cid=96&m=3&id=24176&p1=00&p2=0504&ref=12441>
- Solvants**
 - [Etat des lieux et perspectives des entreprises de la régénération des solvants en France](#) (janvier 2003) Contact : [Jean-Paul Dupuy](#)
- Déchets Activités de Soins**
 - Traitement des déchets d'activités de soins à risque infectieux en France : Bilan des années 1998 à 2001. [Réf n° 4898 – 30 €](#)
 - EDITION DE TRILAB2 : cédérom relatif aux produits et déchets toxiques des laboratoires Hospitaliers et médicaux. [Réf n° 4936 – 40 €](#)
 - TRIDAS : cédérom d'aide au tri des déchets d'activités de soins. [Réf n° 4895 – 40 €](#)
 - TRILIB : cédérom d'aide au tri des déchets médicaux diffus produits par les professionnels de santé libéraux. [Réf n° 4899 – 40 €](#)
 - Bilan des plans régionaux d'élimination des déchets d'activités de soins à risques infectieux – [Réf n° 4897 – 30€](#)
 - Elimination des déchets générés par les traitements anticancéreux – Guide de recommandation – [Réf n° 4939 – 30€](#)
 - **Gestion des déchets d'activités de soins en Europe. Réf n°4896 – 30 € (avril 2006).**
- Déchets non organiques de l'Agriculture**
 - Faisabilité de la gestion des emballages vides de produits œnologiques (EVPO) (juillet 2005) analyse du gisement et de la réglementation, proposition d'un schéma d'organisation des collectes ainsi que des coûts de mise en œuvre associés. Il propose plusieurs options d'organisation possibles, qui seront soumises à l'avis de l'interprofession concernée (contact [Jean-Paul Dupuy](#)).
- Recyclage**
 - [Etat des lieux et perspectives de la certification des entreprises du recyclage](#) (mai 2004) (Contact : [Jean-Paul Dupuy](#))
 - Bilan du recyclage 1995-2004 : (décembre 2005) contact [Jean-Paul Dupuy](#)
- Plumes et duvets**
 - [Etat des lieux et perspectives du recyclage des déchets issus du traitement des plumes et duvets.](#)(Février 2003) Contact : Jean-Paul Dupuy

Pour en savoir plus :

[Toutes les publications Déchets de l'ADEME](#) (téléchargeables et payantes)
[Téléchargez le bulletin de commande des éditions ADEME.](#)

VOS RENDEZ-VOUS

- Filières et recyclage 2008**
 - Le colloque des professionnels sur les produits en fin de vie, organisé par l'ADEME Les **22 et 23 octobre 2008** à la Maison de la Chimie, Paris

[Pour en savoir plus sur les manifestations de l'ADEME](#)

VOS CORRESPONDANTS

ADEME Angers - Direction Déchets et Sols - Département Prévention, Recyclage et Organisation des Filières

DEEE	Sarah Martin
Piles et Accus / Plan PCB	Laetitia Ghander
Pneus, VHU, huiles	David Brémond + Eric Lecointre
BPVU/ déchets de véhicules et autres véhicules hors d'usage	Eric Lecointre
DDD / Déchets de soins	Didier Gabarda Olivia
Emballages ménagers et industriels / imprimés	Sylvain Pasquier
Récupération et recyclage / Filières REP	Jean-Paul Dupuy.
Approche transversale (Chef du Département) /Fusées de détresse	Alain Geldron
Amélioration et développement des procédés de recyclage des matériaux	Catherine Marioge
Prévention Plan National de Prévention	Virginie Rocheteau
Prévention Entreprises + Réemploi	Virginie Rocheteau

GLOSSAIRE

APCA	Association Permanente des Chambres d'Agriculture
BPHU	Bateaux de Plaisance Hors d'Usage
CNA	Commission nationale des Aides
CNPA	Conseil National de la Profession Automobile
CPA	Comité des Plastiques en Agriculture
CTBA	Centre Technique du Bois et de l'Ameublement
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux
DEA	Déchets Exogènes de l'Agriculture
DEEE	Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques
DDD	Déchets Dangereux Diffus
EIC	Emballages Industriels et Commerciaux
EVPP	Emballages vides de Produits phytopharmaceutiques
FIN	Fédération des Industries Nautiques
FPAU	Films Plastiques Agricoles Usagés
JO	Journal Officiel
JOUE	Journal Officiel de l'Union Européenne
LNE	Laboratoire National d'Essais
LSD	Limitation des Substances Dangereuses
PCB	Poly Chloro Biphényl
PPNU	Produits Phytopharmaceutiques non utilisables
PUNR	Pneus Usagé Non Réutilisables
REP	Responsabilité Elargie des Producteurs
VHU	Véhicules Hors d'Usage